

Secrétaire du BAPE
À l'attention de Madame Marie-Josée Méthot,
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

En 1988, lorsque je me suis mis à la recherche d'une nouvelle résidence, j'ai eu le coup de foudre pour le quartier où j'habite: la rue des Incas, la rue des Iroquois, la rue de l'Ivoire. Ce quartier résidentiel et accessible comportait les caractéristiques que je recherchais: tranquillité, environnement sain, loin de la pollution. Le peu de densité des habitations m'attirait aussi, mais je savais que ce quartier serait attrayant pour bien d'autres personnes, et que le quartier se développerait, mais toujours à une échelle humaine. Effectivement, d'autres familles se sont ajoutées, mais notre qualité de vie a toujours été préservée: notre environnement est sain, la nature est demeurée omniprésente et accessible à tous.

Il est certain que le tracé sud de la prolongation de l'autoroute 410 enlèverait beaucoup de qualité de vie aux résidents des deux quartiers touchés. La perte d'intimité et de tranquillité de ce milieu de vie paisible serait un drame pour tous les résidents. On ne peut en effet parler d'échelle humaine quand, entre deux quartiers connus pour leur tranquillité et la qualité de vie dont disposent leurs habitants, on projette de faire passer une autoroute.

Pour ces raisons, il m'apparaît évident que le tracé nord est nettement plus indiqué que le tracé sud, tout comme le recommande le Ministère des transports du Québec. Les décideurs devraient protéger la qualité de vie de ces deux quartiers déjà existants, peuplés par des familles qui les avaient choisis pour ces caractéristiques.

Alain Bergeron

Sherbrooke, QC
J1N 2X7